



Baccalauréat Technologique STAV Épreuve orale terminale

Inspection de l'enseignement agricole
Sessions d'accompagnement 2020

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Éléments de contexte et enjeux

Contexte et enjeux (1)

- Épreuve phare du baccalauréat 2021
- Développer la compétence des jeunes à l'oral
- Parler pour se faire entendre et convaincre
- Enjeux identitaire, réflexif, citoyen de l'oral
- Enjeu de préparation aux études supérieures et d'insertion sociale et professionnelle

Contexte et enjeux (2)

- Enjeux d'enseignement
 - Importance allouée à la parole de l'élève (« parole responsable et revendiquée comme telle ») et à l'écoute
 - Maîtrise des émotions et estime de soi : « La parole est un sport de combat »
 - L'oral, c'est quoi ?
 - Par rapport à l'écrit
 - Oral préparé monogéré / oral spontané polygéré
 - Verbal et non verbal

Les orientations et les choix de l'enseignement agricole

- Nature de l'oral : moins un exercice d'éloquence qu'une prise de parole argumentée en continu et en interaction
- Construction de l'épreuve : deux temps équilibrés : exposé (10 minutes) – entretien (10 minutes)
- Mobilisation d'une culture interdisciplinaire au sein de laquelle l'élève se situe pour agir
- Épreuve adossée aux enseignements de spécialité et inscrite dans le champ des Questions Socialement Vives
- Développement d'une pensée critique et d'une compétence éthique pour « savoir agir en contexte »

Aspects réglementaires

Définition et objectifs de l'épreuve

Modalités d'évaluation

Références réglementaires

Textes réglementaires

Référentiel
de diplôme

Cadre général
et grille horaire

Évaluation
et livret scolaire

- **Évaluation des épreuves du 1er groupe :**

[Note de service DGER/SDPFE/2019-702](#) du 10 octobre 2019 : instruction relative aux épreuves obligatoires du premier groupe du baccalauréat technologique, série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) à compter de la session 2021.

- **Évaluation des épreuves du 2e groupe :**

[Arrêté du 21 octobre 2019](#) relatif aux épreuves du deuxième groupe de la série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) du baccalauréat technologique ([JO](#) du 27 octobre 2019)

Les caractéristiques de l'épreuve

- Épreuve ponctuelle terminale orale d'une durée de 20 minutes
- Identique pour tous les candidats (évalués en modalité CFF et hors CCF)
- Affectée du coefficient 14

EPT					CCF								CC
1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	7	8	Bulletin
60%					30%								10%

Les objectifs de l'épreuve

« L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à présenter un projet centré sur un enjeu du monde contemporain et en débattre à l'oral. **La notion de projet se traduit par le choix personnel d'un sujet de discussion traité dans la durée** qui prend appui sur : des expériences personnelles, des situations vécues ou observées ».

« À partir de l'expérience acquise dans son parcours de formation et de son intérêt personnel, le candidat questionne dans ses enjeux socio-techniques et éthiques un sujet de son choix adossé aux enseignements de spécialité et argumente son point de vue dans un exposé suivi d'un entretien avec un jury ».

Les enseignements de spécialité auxquels l'élève adosse le sujet de son choix

	Classe de première	Classe de terminale
S1 (418 h)	Gestion des ressources et de l'alimentation Objectif : Appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité	
S2 (77 h)	Territoires et sociétés Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires	
S3 (93 h)	Technologie Analyser des choix techniques représentatifs du domaine	
S4 (139 h)		Territoires et technologie Analyser un processus spécifique au domaine

Les modalités d'évaluation

« Jury composé de deux examinateurs de disciplines différentes :

- un enseignant des enseignements communs,
- un enseignant des enseignements de spécialité ».

« L'épreuve se déroule en deux temps :

- présentation du projet présenté par l'élève pendant 10 minutes
- suivi d'un échange avec le jury pendant 10 minutes ».

Les modalités d'évaluation

« L'appréciation du jury porte sur la prestation orale et s'appuie sur une grille nationale critériée d'évaluation.

Le candidat ne présente aucun support au jury.

Sera ainsi évaluée la capacité du candidat à mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle, à questionner un sujet, à argumenter des choix, à débattre et communiquer. [...]

L'épreuve orale terminale n'est donc pas l'occasion d'une vérification des connaissances mais une évaluation de la cohérence de la réflexion des candidats, de la capacité d'investigation et de l'engagement du candidat ».

La grille d'évaluation (1)

Compétences visées	Critères	Indicateurs	Barème
Mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle	<ul style="list-style-type: none"> Planification de la démarche dans la durée. Sélection de procédures d'investigation appropriées. Repérage des acteurs (liés au sujet étudié) et recensement des sources. 	<ul style="list-style-type: none"> Prise d'initiative Variété des expériences prises en compte (stage, expérience scolaire et/ou extra scolaire) Variété des démarches d'investigation (exploration documentaire ou de données empiriques, enquête, entretien, observation en milieu naturel, etc...) 	/3
Questionner un sujet dans ses enjeux socio-techniques et éthiques	<ul style="list-style-type: none"> Contextualisation de la question de départ. Mise en évidence des aspects problématiques (et/ou contradictoires) du sujet choisi : impacts sociaux, politiques, environnementaux, enjeux éthiques, etc.) Traitement des informations avec un regard critique et systémique. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépassement et /ou enrichissement des représentations initiales Degré de conceptualisation et de problématisation (différents volets abordés selon différentes perspectives, et à différentes échelles, locale/nationale/internationale) Variété des savoirs mobilisés (académiques, professionnels, vernaculaires, médiatiques). Reconnaissance des valeurs et des principes impliqués. 	/5
Argumenter des choix dans un discours oral finalisé	<ul style="list-style-type: none"> Justification du projet présenté. Mise en avant d'arguments épistémiques et éthiques (éthique personnelle et/ou professionnelle) au service d'un point de vue. Organisation d'un discours destiné à convaincre. 	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence des choix Degré d'engagement du candidat dans son propos Qualité de la prise de position Vocabulaire et/ou posture critique Articulations logiques Modalisation, nuances 	/6
Communiquer et débattre	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la situation de communication (contrainte temporelle, prise en compte du jury) Expression de qualités de communication verbale et non verbale (fluidité et implication) Ajustement du propos dans l'échange et aptitude au dialogue (débat) 	<ul style="list-style-type: none"> Respect du temps alloué Élocution, débit, volume Correction de la langue et lexicale spécialisée Distance par rapport aux notes Attitude investie Degré de réactivité dans l'entretien Interactions nombreuses et variées (maîtrisées) 	/6
Appréciation			/20

La grille d'évaluation (2)

Compétences visées

Mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle

Questionner un sujet dans ses enjeux socio-techniques et éthiques

Argumenter des choix dans un discours oral finalisé

Communiquer et débattre

La grille d'évaluation (3)

Compétences visées	Critères	Indicateurs	Barème
Argumenter des choix dans un discours oral finalisé	<ul style="list-style-type: none"> Justification du projet présenté Mise en avant d'arguments épistémiques et éthiques au service d'un point de vue Organisation d'un discours destiné à convaincre 	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence des choix Degré d'engagement du candidat dans son propos Qualité e la prise de position Vocabulaire et/ou posture critique Articulations logiques Modalisations, nuances 	/6
Communiquer et débattre	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la situation de communication Expressions de qualités de communication verbale et non verbale Ajustement du propos dans l'échange et aptitude au dialogue 	<ul style="list-style-type: none"> Respect du temps alloué Élocution, débit, volume Correction de la langue et lexique spécialisé Distance par rapport aux notes Attitude investie Degré de réactivité dans l'entretien Interactions nombreuses et variées 	/6

Explicitation de mots-clés

PROJET

« ce que l'on jette en avant », « ce que l'on planifie »

Occurrences :

projet défini comme « **choix personnel d'un sujet de discussion traité dans la durée** »

« projet centré sur un enjeu du monde contemporain »

SUJET

« ce sur quoi s'exerce la réflexion »

Occurrences :

« Sujet de son choix adossé aux enseignements de spécialité »

« Sujet de discussion »

« Sujet questionné dans ses enjeux socio-techniques et éthiques »

ENJEUX SOCIO-TECHNIQUES ET ÉTHIQUES

Importance de la conjonction « et »

Enjeux socio-techniques et pas enjeux techniques

Enjeux éthiques : principes et valeurs en tension

Objectif 3 module S4 : « Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques »

Pluri 3 : amener les élèves à mettre en évidence comment les processus techniques soulèvent des questions sociétales et/ou environnementales, et comment des questions sociales et/ou environnementales conduisent à des remises en cause voire des évolutions des processus techniques ».

Les QSV constituent des objets d'étude privilégiés parce qu'elles combinent nécessairement des enjeux socio-techniques et éthiques.

ARGUMENTER

Prouver par arguments (raisonnements destinés à justifier ou réfuter)
Position médiane entre démontrer et persuader

Occurrences : « argumente son point de vue »/ « argumenter des choix dans un discours oral finalisé »

Argumenter, c'est donner des raisons valides et solides qui légitiment une prise de position (parmi d'autres prises de position) dont on veut convaincre son interlocuteur.

Dimension axiologique (subjectivité – valeurs – adhésion)

Dimension dialogique (justification-objection-réfutation)

Dimension pragmatique (conviction – adhésion de son interlocuteur)

EXPÉRIENCE

Connaissance acquise par l'usage de la vie, la confrontation avec la réalité ou par la longue pratique d'une activité

Occurrences : « **Expérience** acquise dans son parcours de formation »
« variété des **expériences** prises en compte (stage, expérience scolaire et/ou extra scolaire) »

Diversité du matériau qui peut informer le travail de l'élève :
cours et activités, stages, voyages d'étude, actions de coopération internationale, unité facultatif engagement citoyen, enseignements de section européenne, expérience associative, etc.

Espace et expérience **privilégiés**

- du stage individuel qui permet « d'accompagner et d'enrichir une démarche d'investigation en lien avec le projet conduit dans le cadre de l'épreuve orale terminale » ;
- des stages collectifs permettant de mettre en œuvre « une démarche intégrée d'acquisition de compétences »

COMMUNIQUER

Être en relation avec ;
transmettre, faire partager.

Occurrences :

Prise en compte de la **situation de communication** (contrainte temporelle, prise en compte du jury)

Expression de **qualités de communication verbale et non verbale**

La question du temps (préparation et suivi)

- Temps des cours et des modules,
- Temps de la pluridisciplinarité,
- Temps des stages,
- Temps des enseignements optionnels, unités facultatives, etc.,
- Temps des animations,
- Temps de l'accompagnement personnalisé,
- Temps personnel de l'élève

En guise de conclusion

Épreuve orale terminale : aboutissement, rite de passage et tremplin ;
Compétences qui ne sont pas nouvelles et qui sont l'affaire de tous ;
Construction d'un parcours qui développe collectivement ces
compétences au service de l'oral ;

Quelle ingénierie mettre en œuvre qui permette aux équipes
d'accompagner les élèves sans se substituer à eux ?